

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00633 Numéro SIREN : 532 104 247 Nom ou dénomination : 3MX

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2024 sous le numéro de dépôt 8130

3MX
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 20 000 euros
Siège social : 11 rue du Cormier
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
532 104 247 RCS ANGERS

LE 31 MAI 2024
Associé unique : M. [nom]

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 04 MAI 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 170 485,14 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	170 485,14 €
A titre de dividende global à l'associée unique	100 000,00 €
Soit 1 000,00 € par part	
 Au compte « autres réserves »	 70 485,14 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 4 mai 2024.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associée unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

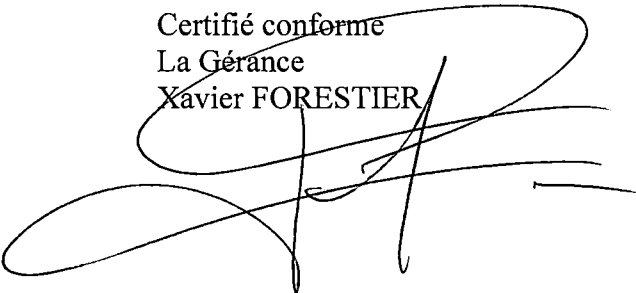
200 000,00 €, soit 2 000,00 € par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 €

Certifié conforme

La Gérance

Xavier FORESTIER



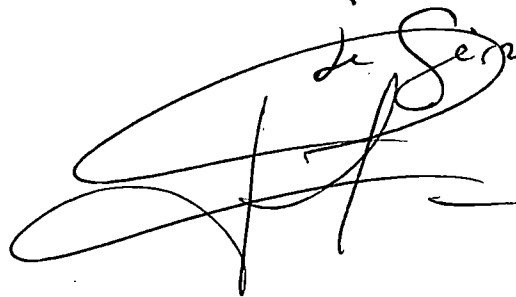
EURL 3MX

11 rue du Cormier

49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

*Copie certifiée conforme
Le Secrétaire*

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive representation of a name, possibly 'H. S. S.', written over the text 'Le Secrétaire'.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	49 000	38 322	10 678	3 572
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	34 791	20 129	14 662	16 060
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	205 840	109 178	96 662	99 696
Autres immobilisations corporelles	335 657	125 520	210 136	147 563
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	17 206		17 206	17 206
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 850		9 850	6 470
ACTIF IMMOBILISE	652 343	293 149	359 194	290 568
Stocks				
Matières premières et autres approv.	99 068		99 068	84 827
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	651 784	3 320	648 464	553 314
Fournisseurs débiteurs	984		984	4 293
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				32 558
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	26 011		26 011	17 934
Autres créances	52 715		52 715	50 388
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	126		126	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	606 291		606 291	558 497
Charges constatées d'avance	11 947		11 947	6 295
ACTIF CIRCULANT	1 448 927	3 320	1 445 607	1 308 107
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 101 270	296 470	1 804 801	1 598 675

Grie Certifiée Conforme
Le gérant

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	360 545	487 723
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	170 485	72 822
Subventions d'investissement	12 938	16 793
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	565 967	599 338
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	386 020	370 858
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	386 020	370 858
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 202	12 482
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 442	301 140
<i>Personnel</i>	105 489	64 303
<i>Organismes sociaux</i>	92 433	62 064
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	33 530	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	131 785	94 451
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	118 720	7 265
Dettes fiscales et sociales	481 956	228 082
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 750	16 518
Produits constatés d'avance	68 463	70 257
DETTES	1 238 833	999 337
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 804 801	1 598 675

Opé certifiée G-forme
de Sirent

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 3MX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 804 801 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 170 485 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le montant des engagements de retraite n'a pas été calculé, ni provisionné sur l'exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

5 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 791	10 000		83 791
Immobilisations incorporelles	73 791	10 000		83 791
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	181 910	27 865	3 935	205 840
- Installations générales, agencements aménagements divers	116 007	52 868	509	168 366
- Matériel de transport	85 070	52 577	15 520	122 126
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 806	5 357		45 164
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	422 793	138 667	19 964	541 496
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	17 206			17 206
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 470	3 380		9 850
Immobilisations financières	23 676	3 380		27 056
ACTIF IMMOBILISE	520 260	152 047	19 964	652 343

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 000	138 667	3 380	152 047
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	10 000	138 667	3 380	152 047
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		19 964		19 964
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		19 964		19 964

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 159	4 293		58 451
Immobilisations incorporelles	54 159	4 293		58 451
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 213	30 900	3 935	109 178
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 018	12 448	509	44 957
- Matériel de transport	35 307	18 339	6 001	47 645
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 995	7 923		32 918
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	175 533	69 609	10 445	234 698
ACTIF IMMOBILISE	229 692	73 902	10 445	293 149

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 753 291 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 850		9 850
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	651 784	647 800	3 984
Autres	79 710	79 710	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 947	11 947	
Total	753 291	739 457	13 834
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	14 352
Etat - produits à recevoir	508
Total	14 860

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 200,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 223 631 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	386 020	100 341	254 355	31 324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 442	258 442		
Dettes fiscales et sociales	366 956	366 956		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes	143 750	143 750		
Produits constatés d'avance	68 463	68 463		
Total	1 223 631	937 952	254 355	31 324
Emprunts souscrits en cours d'exercice	114 500			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	99 338			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	15 890
Personnel - autres charges à payer	28 342
Primes à payer	9 000
Org.soc.charges à payer	3 600
Etat charges à payer	2 000
Clients - RRR à accorder	15 984
Total	74 816

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 947		
Total	11 947		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	68 463		
Total	68 463		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	131 245
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts et assurances sur emprunts restants dûs</i>	29 231
Autres engagements donnés	29 231
Total	160 477
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				232 669	232 669
Cumul exercices antérieurs				111 746	111 746
Dotations de l'exercice				41 804	41 804
Amortissements				153 550	153 550
Cumul exercices antérieurs				132 959	132 959
Exercice				45 241	45 241
Redevances payées				178 200	178 200
A un an au plus				48 049	48 049
A plus d'un an et cinq ans au plus				75 877	75 877
A plus de cinq ans				5 115	5 115
Redevances restant à payer				129 041	129 041
A un an au plus				318	318
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 568	1 568
A plus de cinq ans				317	317
Valeur résiduelle				2 204	2 204
Montant pris en charge dans l'exercice				46 779	46 779